

Folie

Al-Wadi (Hadith al-Wadi), 15 août 1934

Le ministère de l'Instruction publique s'adonne à l'excès au point de dépasser les limites mêmes de l'excès et de la prodigalité — si tant est que de telles limites puissent être dépassées — et le ministère de l'Instruction publique, par sa nature même, devrait être, de tous les ministères, le moins enclin à la folie, le plus exempt d'erreur, le plus étranger à tout acte déraisonnable. Car l'on suppose que les hommes de ce ministère sont des savants, ou du moins des hommes cultivés, dotés d'une expérience vaste et profonde en tout ce qui touche aux affaires de l'enseignement, sous toutes ses formes et dans toutes ses branches — c'est-à-dire en tout ce qui touche aux affaires de la vie tout entière, puisque l'enseignement, dans toutes ses branches, embrasse chacune de ces affaires.

Mais le ministère égyptien de l'Instruction publique, pour tout cela, est plongé dans la folie jusqu'aux oreilles. Il tient, en Égypte comme hors d'Égypte, un grand nombre de discours qui ne trompent personne ; car si l'on considère ses œuvres réelles, on n'y voit rien que sujet de tristesse et d'affliction — des œuvres qui ne témoignent de rien tant que de la folie, et de l'excès dans la folie.

La manifestation la plus étrange de cette folie — celle qui fait rire et pleurer en même temps — est peut-être l'affaire de l'Institut de pédagogie : fondé voici quelques années, un institut dont on attendait beaucoup de bien, et sur lequel l'État avait fondé de grands espoirs, pour voir ses affaires se terminer en faillite, ou en quelque chose de pire encore que la faillite, et devenir l'une de ces histoires dont les enseignants se moquent désormais chaque fois qu'ils se rencontrent ou s'entretiennent entre eux.

Le ministère de l'Instruction publique se plaignait autrefois amèrement, et à maintes reprises, de l'École supérieure des instituteurs, insistant sur le fait qu'elle était devenue tout à fait inadaptée au progrès que l'Égypte exigeait dans l'enseignement secondaire et primaire ; et les ministres de l'Instruction publique ne parlaient que de cette école et de ses insuffisances, et de la nécessité urgente de la réformer. Et le mécontentement du ministère envers l'École des instituteurs s'aggrava encore lorsque l'Université fut fondée, et que la Faculté des Lettres et la Faculté des Sciences y furent établies, et qu'il devint possible de fonder

une École des instituteurs dont les étudiants seraient issus des titulaires de la licence, ayant achevé leurs études dans ces deux facultés, plutôt que de simples titulaires du baccalauréat, qui n'étaient pas allés au-delà de l'enseignement secondaire.

C'est alors que le ministère de l'Instruction publique se montra fort actif, et insista lourdement dans cette activité : il forma des commissions, prépara des projets, convoqua des experts, fit imprimer des rapports, dépensa des fonds, et demanda à l'Université de modifier une partie de son propre système — et toute l'affaire aboutit à la fondation d'une école qu'il refusa d'appeler l'École supérieure des instituteurs, tant il répugnait à conserver ce nom, tant il tenait à l'oublier, tant il craignait qu'il ne subsistât le moindre souvenir de cette pauvre école. Il baptisa sa nouvelle école du nom d'Institut de pédagogie, à l'imitation de ce qui existe en Suisse, et divisa cet institut en deux sections : l'une où étudieraient les titulaires de la licence, destinés à l'enseignement secondaire, l'autre où étudieraient les titulaires du baccalauréat, destinés à l'enseignement primaire.

En apparence, cela semblait montrer que le ministère avait fait de grands pas vers la réforme de l'enseignement — et de fait, que diriez-vous d'une école où ceux qui étaient déjà sortis diplômés de l'Université se formaient pour enseigner aux jeunes gens dans les écoles secondaires, et où ceux qui détenaient le baccalauréat se formaient pour enseigner aux enfants dans les écoles primaires ?

Mais l'expérience a montré la vérité de l'ancien proverbe : « On ne récolte pas le raisin sur les épines. »

Il n'était guère dans la nature des choses que le ministère de l'Instruction publique — faible, d'une culture bien mince, d'une pensée bien courte, d'un horizon bien étroit, tel que nous le connaissons — pût fonder un établissement d'enseignement supérieur véritablement digne de ce nom, ou saisir l'enseignement supérieur dans son sens exact. Aussi, à peine les diplômés de l'Université eurent-ils commencé à travailler dans cet institut qu'ils s'écrièrent et s'agitèrent, en appelèrent à la terre et au ciel, et déclarèrent qu'on les avait ramenés à l'ignorance après le savoir, au jeu après le sérieux, à l'effort perdu après le travail utile.

Le différend entre l'Université et le ministère de l'Instruction publique au sujet de l'Institut de pédagogie fut l'une des causes les plus importantes des malheurs qui frappèrent ensuite l'Université. Mais l'Institut de pédagogie a, en tout état de cause, survécu ; le ministère de

l'Instruction publique s'est mis à y dépenser des sommes considérables, et continue de les dépenser à ce jour, tandis que l'institut poursuit son chemin tortueux, tel qu'on le lui a tracé — il poursuit néanmoins sa route — et les jeunes gens y passent une bonne part de leur existence, puis passent leurs examens, puis obtiennent leurs diplômes, puis... Et voici que nous pouvons demander au ministère de l'Instruction publique ce qu'il advient de ces jeunes gens, qui passent quatre années de leur vie à l'Université, puis deux années à l'Institut de pédagogie à se préparer à enseigner, l'État dépensant pour eux tout l'argent qu'il dépense afin de les y préparer. Vous pouvez demander au ministère de l'Instruction publique où vont ces jeunes gens, et ce qu'ils deviennent, et le ministère de l'Instruction publique vous répondra, à contrecœur, qu'ils s'en vont dans la rue, qu'ils errent, désœuvrés, entre les clubs et les cafés, qu'ils passent leur temps à attendre le poste auquel on les avait préparés et qu'ils ne trouvent aucun moyen d'atteindre — qu'ils vivaient autrefois, à l'intérieur de l'institut, une existence paisible offrant du moins un certain confort matériel, et qu'ils se retrouvent désormais, hors de l'institut, à mener une existence misérable, pleine d'une tristesse prolongée, d'une lourde inquiétude, et de ce désespoir qui tue le cœur, corrompt l'âme, ôte à la jeunesse sa fraîcheur, et gâte l'opinion que l'on se fait de la vie et des vivants.

Oui — le ministère de l'Instruction publique, depuis que l'institut a commencé à produire ses premiers diplômés ayant achevé leurs études et obtenu leur diplôme, c'est-à-dire depuis l'année 1931, n'a confié de postes dans l'enseignement secondaire qu'à trois seulement des diplômés de cet institut.

La justification de cette négligence, si on la lui demande, demeure obscure. Ces jeunes gens ne conviennent pas à l'enseignement secondaire, selon les hommes du ministère à certains moments, parce qu'ils sont passés par l'Université, laquelle corromprait la jeunesse — auquel cas, pourquoi ne pas supprimer l'Université, et pourquoi ne pas supprimer cet institut aussi ? Ou bien, à d'autres moments, tous les postes d'enseignement seraient déjà occupés, selon les hommes du ministère — auquel cas, pourquoi ne pas fermer l'institut pendant quelques années, pour ne plus produire de jeunes gens sans emploi ?

C'est que l'institut est une école professionnelle, technique : elle n'enseigne pas le savoir pour le savoir, mais l'enseigne pour un besoin pratique ; aussi ne devrait-elle jamais admettre de jeunes gens à moins qu'il ne soit certain qu'ils trouveront à travailler, et ne devrait même

jamais ouvrir ses portes à moins qu'il ne soit certain que l'État ait besoin de la totalité de ses étudiants. Or le ministère de l'Instruction publique sait fort bien que ceux qui entrent à l'École normale supérieure en France reçoivent de l'État français l'engagement qu'il leur garantira un emploi une fois leurs études achevées ; et lorsqu'ils obtiennent leur diplôme supérieur, l'État est tenu de leur trouver un emploi dans l'enseignement ; et si cet emploi ne se trouve pas, l'État est tenu de leur verser leur traitement jusqu'à ce que cet emploi se trouve — car l'instituteur ne saurait aller travailler comme employé de bureau dans une administration, ni comme vendeur dans un magasin, ni comme chauffeur d'automobile.

N'est-il pas grand temps que le ministre des Traditions se tourne enfin vers cette folie à laquelle son ministère s'adonne si librement, et tente d'y remédier, s'il en est capable ? N'est-il pas grand temps que le ministre des Traditions établisse une distinction entre l'Université, où l'on enseigne le savoir pour le savoir, dont les portes doivent être ouvertes à tous les étudiants, et dont les étudiants ne doivent avoir à l'égard de l'État aucune obligation particulière, et les écoles techniques spécialisées, qui ne doivent admettre les étudiants, ni les faire sortir diplômés, qu'à la mesure exacte du besoin ?

L'une des deux choses doit être vraie : soit cet institut est véritablement utile, et alors tous ceux qui en sortent diplômés doivent être employés précisément dans ce à quoi on les a préparés ; soit cet institut n'est d'aucune utilité, et alors sa suppression est un devoir, l'économie des fonds qu'on y dépense une obligation, et la réorientation des jeunes gens qui y étudient vers d'autres formes d'activité une nécessité incontournable.

Que le ministre des Traditions se réveille, qu'il s'intéresse un peu aux affaires de son propre ministère, et qu'il se penche sur cette folie — peut-être parviendra-t-il à en corriger quelque petite part.

Taha Hussein